

# COURS D'ÉTÉ 2017

## Aux parents des élèves de 6<sup>e</sup> année primaire qui passent au secondaire en 2017-2018

La Commission scolaire offre à ses élèves un cours en **français** et un cours en **mathématique** durant l'été. Ces cours visent à renforcer des apprentissages plutôt faibles; ils n'ont pas d'impact direct sur le classement qui sera précisé pour votre enfant à la fin juin.

### Comment savoir si votre enfant devrait suivre un cours d'été?

Les résultats inscrits sur le bulletin à la 2<sup>e</sup> étape devraient donner des indices du cheminement scolaire de votre enfant :

- Les résultats demeurent faibles et l'élève conserve peu de chance d'être en réussite;
- Les résultats laissent supposer des difficultés. Voyez avec la direction ou avec l'enseignant concerné si des cours d'été sont recommandés.

À la réception du dernier bulletin, vous constatez l'échec ou encore, vous souhaitez que votre enfant bénéficie de renforcement, vous pouvez décider d'inscrire votre enfant à un cours d'été.

### Date et lieu

Du jeudi 6 juillet au lundi 17 juillet 2017. (8 jours = 35 heures de cours)

École secondaire Jean-Jacques-Rousseau  
2700, rue Jean-Charles-Bonenfant, Boisbriand (Québec) J7H 1P1

### Horaire

8 h à 9 h 30	90 minutes de cours
9 h 30 à 9 h 50	20 minutes de pause
9 h 50 à 11 h 10	80 minutes de cours
11 h 10 à 11 h 40	30 minutes de pause
11 h 40 à 13 h	80 minutes de cours

### Transport disponible

Le transport est organisé par la CSSMI et desservira tout le territoire.

Les points d'embarquement sont à **certaines écoles** primaires et secondaires de la CSSMI.

Un horaire sera fourni sur le site Internet de la Commission scolaire, [www.cssmi.qc.ca](http://www.cssmi.qc.ca) et à Jean-Jacques-Rousseau.

## Inscription

- Inscription **en ligne** : dès le 28 juin 2017 au <https://webgrics3.cssmi.qc.ca/gpiete>.  
Frais d'inscription payables par carte de crédit.
- Inscription à l'**école secondaire Jean-Jacques-Rousseau**, selon l'horaire suivant :  
Mercredi 28 juin, jeudi 29 juin, vendredi 30 juin de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.  
Les frais d'inscription sont payables par carte de crédit, carte de débit ou argent comptant.

### REQUIS LORS DE L'INSCRIPTION A JJR

**Élèves de la CSSMI** : Numéro de fiche requis

**Élèves des écoles privées ou hors territoire** : Dernier bulletin de l'année en cours et plan d'intervention personnalisé, s'il y a lieu.

Inscriptions tardives acceptées, si places disponibles.

## Frais exigés

- **Élèves de la CSSMI** : 250 \$.
- **Élèves des écoles privées ou hors territoire** : 300 \$.  
*Inclus tous les frais de reprographie et le cahier d'exercices, s'il y a lieu.*

Les frais seront remboursables intégralement si :

- Un cours est annulé;
- Pour des raisons majeures (accident, maladie, etc.), l'élève ne se présente pas au début des cours (dans ce cas, la demande de remboursement doit parvenir par écrit au Service des ressources financières, avec les pièces justificatives, au plus tard le 15 août 2017).

Pour les élèves qui ne fréquentent pas la CSSMI, mais qui la fréquenteront à l'année scolaire 2017-2018, le remboursement du montant excédentaire sera effectué à l'automne. L'élève devra être présent au 30 septembre 2017. Le formulaire de demande de remboursement sera remis sur demande, pendant les cours d'été.

## Remise des résultats

- **Élèves de la CSSMI** : résultats en ligne dès le mardi 1<sup>er</sup> août 2017 au [www.cssmi.qc.ca](http://www.cssmi.qc.ca)
- **Élèves des écoles privées ou hors territoire** : résultats par la poste.
- Ou, pour tous ceux qui le souhaitent : à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau, le mardi 1<sup>er</sup> août, de 9 h à 12 h.

## Informations supplémentaires

- à l'école fréquentée par l'élève;
- à [cours.ete@cssmi.qc.ca](mailto:cours.ete@cssmi.qc.ca);
- au 450 491-8428.